



# AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2017 / 2018 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD Paris, en tant que représentant des établissements d'enseignement supérieur allemands en France, est de promouvoir les possibilités d'études et de recherche dans les universités, les Fachhochschulen, les instituts de recherche et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne. À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur le système d'enseignement supérieur allemand dans nos pages web, sous :

**<http://paris.daad.de>**

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les universités d'une part et les Fachhochschulen d'autre part ?
- Quelle est la procédure d'inscription, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'études peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Dans nos pages web, des liens directs vous mettent en relation avec les pages d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, des organisations universitaires et des centres de recherche allemands.

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au Service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 4) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

## I. PROGRAMMES DU DAAD ..... 5

Conditions générales.....	5
Procédures de candidature.....	6-7
Connaissances linguistiques.....	8-9

### 1. Bourses pour un cours de langue en Allemagne ..... 10

- Cours de langue intensif dans un institut de langue ..... 10-11
- Cours de langue en université ..... 10-11

### 2. Bourses pour étudiants non diplômés..... 12

- Formation d'experts franco-allemands (PEA) .....12

### 3. Bourses pour étudiants diplômés .....13

- Bourses d'études de longue durée .....13
- Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes.....14

### 4. Bourses pour doctorants et post-doctorants .....15

- Bourses de recherche de longue durée .....15
- Bourses de recherche de courte durée .....16
- Bourses de recherche DLR / DAAD.....17
- Bourses de recherche Leibniz / DAAD.....18
- P.R.I.M.E. / DAAD.....19
- Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD..... 20

### 5. Bourses pour enseignants et enseignants-chercheurs ... 21

- Programme d'études en Allemagne (PEA) pour professeurs d'histoire et géographie titulaires .....21
- Missions de recherche ..... 22
- Soutien de colloques en sciences humaines et sociales .....23
- Missions d'enseignement..... 24

### 6. Bourses pour groupes d'étudiants.....25

- Voyages d'études pour groupes d'étudiants.....25
- Stages d'études pour groupes d'étudiants..... 26

## II. PROGRAMMES BILATÉRAUX ..... 27

- Procopé .....27
- Programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin..... 28
- FranceMobil : animateurs francophones en déplacement dans les écoles..... 29
- Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).....30-31
- Université Franco-Allemande (UFA)..... 32-33

<b>III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE .....</b>	<b>34</b>
• Programme Erasmus +.....	34-35
• Horizon 2020, le programme de recherche d'innovation de l'Union européenne .....	36
<b>IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT .....</b>	<b>37</b>
• Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA).....	37
• Alexander von Humboldt-Stiftung .....	38
• Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).....	39
• Max-Planck-Gesellschaft (MPG).....	40
• Deutsch-Französisches Institut Ludwigsburg (dfi) .....	41
• Centre Marc Bloch.....	42-43
• Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.....	44
• Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) .....	45
• Centres d'enseignement et de recherche sur la France (Frankreichzentren).....	46
<b>V. AUTRES .....</b>	<b>47</b>
• IAESTE, stages ingénieurs et scientifiques .....	47
• Études de longue durée, master et thèse .....	48
• Postes de lecteur de français dans une université allemande.....	49
• Postes d'assistant de français dans un collège / lycée allemand .....	50
<b>VI. ADRESSES UTILES .....</b>	<b>51</b>

## ATTENTION

**Nouvelle Adresse à partir du 1er novembre 2016**

**DAAD – Office Allemand d'Echanges  
Universitaires  
Deutscher Akademischer Austauschdienst**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne

28, rue Serpente

75006 Paris

Métro Odéon ou Saint-Michel

Changement des numéros de téléphone prévu à cette date

**L**e DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'« agence nationale allemande » pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du Programme Erasmus +.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège central est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Berlin, Bruxelles, Djakarta, Hanoï, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Paris, Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo et Varsovie.

Le Bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente les universités et les Fachhochschulen allemandes en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs de langue allemande actuellement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

**Pour répondre à toutes vos questions concernant la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation**

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 38

Mél : [info-paris@daad.de](mailto:info-paris@daad.de)

**HEURES D'OUVERTURE:**

– du lundi au jeudi de 10 h à 13 h  
et de 14 h à 17 h ;

– le vendredi de 10 h à 13 h.

Le Service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.). Notre Service d'information peut également vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

**Pour être reçu personnellement, il est nécessaire de convenir d'un rendez-vous à l'adresse [quenstedt@daad.de](mailto:quenstedt@daad.de) ou par téléphone au 01.44.17.02.38**

## Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient domiciliés en France de façon permanente depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature. Autrement, ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine.

En outre, il n'est pas autorisé de postuler parallèlement à un même programme dans plusieurs pays.

Les candidats de nationalité allemande, résidant en France de manière permanente depuis 6 ans au minimum, peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français.

Les candidats résidant, au moment où ils déposent leur demande de bourse, depuis plus de 15 mois consécutifs en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

## Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les seuls critères d'excellence universitaire et scientifique. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler ultérieurement sa candidature.

Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter les délais de dépôt des dossiers indiqués pour chaque programme.

# PROCEDURES DE CANDIDATURE

6

Les notices d'information ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis notre site Internet :

<http://paris.daad.de/bourses>

Les dossiers de candidature doivent être ensuite complétés et envoyés en ligne via le portail de candidature.

Lorsque la candidature en ligne est finalisée, les candidats nous font parvenir un exemplaire du dossier imprimé et accompagné des pièces à joindre. L'envoi doit se faire ensuite par voie postale dans le respect de la date limite indiquée, le cachet de la poste faisant foi. L'envoi en courrier recommandé avec avis de réception est laissé à l'appréciation des candidats.

## ATTENTION

Pour la plupart de nos programmes, la candidature doit impérativement se faire dans un premier temps via le portail de candidature du DAAD :

<http://www.funding-guide.de> (disponible uniquement en allemand et en anglais)

Un guide d'aide à la candidature en français est accessible depuis le site du DAAD à Paris ([http://paris.daad.de/candidature\\_MOVE](http://paris.daad.de/candidature_MOVE)).

**La liste ci-dessous vous aidera à trouver plus facilement la correspondance en allemand ou en anglais du programme auquel vous souhaitez postuler :**

## Bourses pour un cours de langue en université

(p. 10 - p. 11)

Hochschulsommerkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

*University Summer Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates*

## Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

(p. 10 - p. 11)

Intensivsprachkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

*Intensive Language Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates*

## Formation d'experts franco-allemands PEA

(p. 12)

Programme d'Etudes en Allemagne

## Bourses d'études de longue durée

(p. 13)

Stipendien für Graduierte aller wissenschaftlichen Fächer  
*Study Scholarships for Graduates of All Disciplines*

## Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes

(p. 14)

Stipendien für Künstler und Architekten : Studienstipendien  
*Scholarships for Artists and Architects : Study Scholarships*

## Bourses de recherche de longue durée

(p. 15)

Forschungsstipendien - Jahresstipendien  
*Research Grants – One-year Grants*

Forschungsstipendien - Promotionen im Cotutelle-Verfahren  
*Research Grants – Cotutelle Doctoral Programmes*

## Bourses de recherche de courte durée

(p. 16)

Forschungsstipendien - Kurzstipendien  
*Research Grants – Short-Term Grants*

## Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD

(p.20)

Wiedereinladungen für ehemalige Stipendiaten  
*Re-invitation Programme for Former Scholarships Holders*

## Stages d'enseignement pour professeurs d'histoire et géographie titulaires (PEA)

(p. 21)

## Missions de recherche

(p. 22)

Forschungsaufenthalte für Hochschullehrer und Wissenschaftler  
*Research Stays for University Academics and Scientists*

## Voyages et stages d'études pour groupes d'étudiants

(p. 25-p.26)

Studienreisen und -praktika für Gruppen von ausländischen Studierenden in Deutschland  
*Study Visits / Study Seminars and Practicals in Germany by Groups of Foreign Students*



**E**n règle générale, les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onDaF attestant de leur niveau et le joindre à leur dossier de candidature.

Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Les adresses électroniques des lecteurs peuvent être consultées à la rubrique « Langue » sur le site Internet du DAAD : <http://paris.daad.de>

Les candidats peuvent également s'adresser aux instituts Goethe en France (sauf Strasbourg) et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre), le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 15 euros).

## Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

### 1. Les bourses d'études

Le TestDaF Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onDaF. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

### 2. Les bourses de recherche de longue durée

Les candidats doivent passer le test de langue onDaF. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

### 3. Les bourses de recherche de courte durée

Un test de langue n'est pas nécessaire. Les candidats doivent cependant avoir pris contact avec leur établissement d'accueil pour s'assurer que la langue de travail sur place (p.ex. allemand ou anglais) est maîtrisée avant le départ en Allemagne. Cette information doit figurer dans la lettre d'accueil.

## Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont désormais la possibilité de suivre gratuitement un cours d'allemand en ligne.

« DUO - Deutsch-Uni Online ». Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse que le DAAD Bonn leur fait parvenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.deutsch-uni.com/daad](http://www.deutsch-uni.com/daad)

## Adresses du Goethe-Institut en France

### BORDEAUX

35, Cours de Verdun  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 48 42 60  
Mél : [info@bordeaux.goethe.org](mailto:info@bordeaux.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/bordeaux](http://www.goethe.de/bordeaux)

### LILLE

98, rue des Stations  
59000 Lille  
Tél. : 03 20 57 02 44  
Mél : [info@lille.goethe.org](mailto:info@lille.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/lille](http://www.goethe.de/lille)

### LYON

18, rue François Dauphin  
69002 Lyon  
Tél. : 04 72 77 08 88  
Mél : [info@lyon.goethe.org](mailto:info@lyon.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/lyon](http://www.goethe.de/lyon)

### NANCY

39, rue de la Ravinelle  
CS 35225  
54052 Nancy Cedex  
Tél. : 03 83 35 44 36  
Mél : [info@nancy.goethe.org](mailto:info@nancy.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/nancy](http://www.goethe.de/nancy)

### PARIS

17, avenue d'Iéna  
75116 Paris  
Tél. : 01 44 43 92 30  
Mél : [info@paris.goethe.org](mailto:info@paris.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/paris](http://www.goethe.de/paris)

### TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure  
BP 11423  
31014 Toulouse Cedex 6  
Tél. : 05 61 23 08 34  
Mél : [info@toulouse.goethe.org](mailto:info@toulouse.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/toulouse](http://www.goethe.de/toulouse)

### STRASBOURG

Goethe-Institut Strasbourg  
Université de Strasbourg,  
« Le Pangloss »  
22, rue Descartes  
67084 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 68 85 63 21  
Mél : [info@strasbourg.goethe.org](mailto:info@strasbourg.goethe.org)  
Internet : [www.goethe.de/strasbourg](http://www.goethe.de/strasbourg)  
Pas de test onDaF

## Autres établissements habilités

### CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen  
19, rue du Cancel  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 21 29 12  
Mél : [cfaprovence@orange.fr](mailto:cfaprovence@orange.fr)  
Internet : [www.cfaprovence.com](http://www.cfaprovence.com)

### MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Franco-Allemand  
en Bourgogne  
29, rue Buffon  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 68 07 00  
Mél : [info@maison-rhenanie-palatinat.org](mailto:info@maison-rhenanie-palatinat.org)  
Internet : [www.maison-rhenanie-palatinat.org](http://www.maison-rhenanie-palatinat.org)

### MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 67 60 48 11  
Mél : [info@maison-de-heidelberg.org](mailto:info@maison-de-heidelberg.org)  
Internet : [maison-de-heidelberg.org](http://maison-de-heidelberg.org)

### CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

1, rue du Guesclin  
44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 39 43  
Mél : [ccfanantes@gmx.net](mailto:ccfanantes@gmx.net)  
Internet : [www.cffa-nantes.org](http://www.cffa-nantes.org)

### CENTRE FRANCO-ALLEMAND (CEFA)

35, rue Saint Melaine  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 63 41 97  
Mél : [info@centre-franco-allemand.com](mailto:info@centre-franco-allemand.com)  
Internet : [www.centre-franco-allemand.com](http://www.centre-franco-allemand.com)

# BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE EN ALLEMAGNE

10

**A**fin de permettre aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur d'approfondir leurs connaissances en langue et civilisation allemandes, le DAAD offre le choix entre deux catégories de bourses pour suivre un cours de langue en Allemagne (voir ci-après). Une préférence est donnée aux candidats qui présentent un projet bien défini et nécessitant une meilleure maîtrise de la langue.

Les étudiants et les diplômés, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

Une candidature parallèle à un cours d'allemand intensif et à un cours de langue en université est exclue. L'une ou l'autre bourse ne peut être accordée à un même candidat qu'une seule fois au cours de trois années consécutives.

Un changement de cours ou un départ anticipé sont exclus.

En règle générale, l'organisateur du cours s'occupe de l'hébergement et de sa réservation.

La bourse est versée directement par le DAAD à l'organisateur du cours. Après déduction du montant du cours et de l'hébergement (si choisi), l'organisateur du cours reverse, le cas échéant, la somme restante au boursier.

Les cours sont dispensés en langue allemande.

Un test de langue allemande est requis pour ces deux catégories de bourses. Seuls les tests de langue onDaF, TestDaF, DSH, DSD, Telc et les certificats de langue de l'Institut Goethe sont acceptés.

**Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne et Bourses pour un cours de langue en université : voir page suivante**

## CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires  
(Catherine Eudine)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél : [cours-de-langue@daad.de](mailto:cours-de-langue@daad.de)

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

**1 décembre 2016**

*Les résultats sont communiqués jusqu'à la fin du mois de mars.*

## Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Ces bourses sont accordées aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur, aux doctorants ainsi qu'aux diplômés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur, de toutes disciplines (à l'exception de la germanistique, des langues étrangères appliquées, de l'allemand langue étrangère, de la traduction et de l'interprétariat) pour suivre un cours d'allemand intensif dans un des instituts de langue en Allemagne, figurant dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD s'efforce de répondre aux souhaits des boursiers en tenant compte des places disponibles. Des connaissances de base en langue allemande sont requises (du niveau minimum A1 au niveau maximum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues).

### DURÉE DE LA BOURSE

Huit semaines consécutives entre juin et décembre 2017 sans prolongation.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau minimum d'études requis : Licence 2 (session de juin 2017),
- le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans

au moment du dépôt de la candidature pour les diplômés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur,

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

### MONTANT DE LA BOURSE

2300 euros pour deux mois consécutifs. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

---

## Bourses pour un cours de langue en université

Ces bourses sont destinées aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur de toutes disciplines ayant déjà de bonnes connaissances en langue allemande (niveau minimum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) en vue de suivre l'un des cours de langue et de civilisation allemandes ainsi que des cours de langue spécialisée, organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands et les instituts de langue associés aux universités, mentionnés dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD procède ensuite à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

### DURÉE DE LA BOURSE

3 à 4 semaines (18 jours min. de cours) durant les mois d'été (en règle générale à partir de juin). Aucune prolongation n'est possible.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3 ou Master 1 (maximum) (session de juin 2017),

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

### MONTANT DE LA BOURSE

Attribution forfaitaire de 850 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

# FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)

12

**F**inancé par le ministère français des Affaires étrangères, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :  
**Étudiants germanistes LCE et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2017 / 2018 en 2<sup>e</sup> année de Licence**

- **Les étudiants de la filière LCE** suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront dans le centre d'accueil à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2<sup>e</sup> année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France. Le DAAD et le tuteur se chargent, le cas échéant, de l'hébergement et de sa réservation.

#### **DURÉE DE LA BOURSE**

du 1<sup>er</sup> septembre 2017  
au 31 janvier 2018.  
Aucune prolongation n'est possible.

#### **MONTANT DE LA BOURSE**

325 euros par mois.

#### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- être inscrit dans une université,
- 1<sup>er</sup> année complète de la Licence LCE allemand ou de la Licence LEA allemand / anglais (session de juin 2017),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

#### **CANDIDATURE EN LIGNE**

<http://paris.daad.de>

#### **RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**

**DAAD – Office Allemand  
d'Échanges Universitaires**  
(Catherine Eudine)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél :  
[experts-franco-allemands@daad.de](mailto:experts-franco-allemands@daad.de)

#### **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

**15 mai 2017**

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue, d'une part, d'obtenir le Master / Diplom ou de faire une spécialisation, sanctionnés par un diplôme en Allemagne ou en France

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

#### DURÉE DE LA BOURSE

a) 10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2017 pour les études de master ou une spécialisation sanctionnées par un diplôme en Allemagne, indépendamment de la durée de la filière choisie. Les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, la prolongation de la bourse est possible.

b) une année universitaire (7 à 10 mois) en Allemagne à partir du 1er octobre 2017 dans le cadre des études de Master ou d'une spécialisation en France (1ère ou 2ème année, diplôme obtenu en France); une prolongation de la bourse est exclue.

#### MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale), sous certaines conditions, une aide complémentaire de 500 euros max. pour les frais d'inscription.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
- le diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
- la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2017.

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Janique Bikomo)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél :

[etudes-longue-duree@daad.de](mailto:etudes-longue-duree@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2017

# BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE POUR ARTISTES ET ARCHITECTES

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne. Les établissements doivent être publics ou reconnus par l'Etat allemand.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales, etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses d'études ou de recherche de longue durée de toutes disciplines (voir pages 13 et 16).

**NB : Pour ce programme, les candidatures sont à envoyer directement à nos bureaux de Bonn. Elles seront impérativement rédigées en anglais ou en allemand.**

#### DURÉE DE LA BOURSE

10 à 24 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

#### MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois. Le cas échéant, une allocation d'études et de voyage, couverture sociale, sous certaines conditions, une aide complémentaire de 500 euros max. pour les frais d'inscription.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- en règle générale, diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

- arts plastiques, design, cinéma, musique : bonnes connaissances en langue allemande,

- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,

- danse, chorégraphie : bonnes connaissances de base en allemand et/ou de bonnes connaissances en anglais.

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Janique Bikomo)

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél : [artistes@daad.de](mailto:artistes@daad.de)

#### DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD Referat ST 24 (Kathrin Engelhardt, Sarah Fee Linke)

Kennedyallee 50 - D-53175 Bonn

Mél : [engelhardt@daad.de](mailto:engelhardt@daad.de)

#### DATE LIMITE

#### DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Pour architectes : 30 septembre 2016

Pour artistes : 31 octobre 2016

Ces bourses de recherche dans toutes les disciplines sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche de longue durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand.

Ces bourses permettent de réaliser :

- un projet de recherche de longue durée en Allemagne en vue de soutenir la thèse de doctorat dans le pays d'origine et / ou en Allemagne,
- un projet de recherche ou un complément de formation de longue durée en Allemagne.

Il est indispensable que les candidats soient en contact avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

Dans le cas d'une cotutelle de thèse, il est demandé de fournir la convention signée par les directeurs de thèse, allemand et français. Dans ce cas, la durée de la bourse peut aller jusqu'à 18 mois maximum, éventuellement échelonnés sur trois années consécutives.

#### DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017, non renouvelable.  
18 mois maximum dans le cadre d'une cotutelle de thèse.

#### MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.  
Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'un des diplômes suivants :
- master 2 ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
  - doctorat, pour un séjour de recherche post-doctorale non diplômante (en règle générale jusqu'à 2 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
  - prolongation exclue,
  - ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,

- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine.

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9  
connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(Lotta Resch)  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 17 02 35  
Mél :  
[recherche-longue-duree@daad.de](mailto:recherche-longue-duree@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

**31 janvier 2017**



# BOURSES DE RECHERCHE DE COURTE DURÉE

16

Le DAAD met à la disposition des doctorants et des jeunes chercheurs des bourses de courte durée destinées à la poursuite d'un projet de recherche ou de perfectionnement, non sanctionné par un diplôme en Allemagne, dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales.

Le projet de recherche ou de perfectionnement doit être réalisé au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

Le séjour en Allemagne est destiné, en principe, à la poursuite des recherches indispensables au projet.

## DURÉE DE LA BOURSE

1 à 6 mois.

Ni prolongation, ni renouvellement ne sont possibles.

## MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine (se renseigner auprès du DAAD),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois.

## CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

## CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Lotta Resch)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35

Mél : [recherche-courte-duree@daad.de](mailto:recherche-courte-duree@daad.de)

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 15 septembre 2016 pour un séjour entre janvier et juin 2017,
- 15 février 2017 pour un séjour entre juillet et décembre 2017.

Le DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt) et le DAAD offrent des bourses, dans le cadre d'un programme, ouvert aux doctorants et aux post-doctorants hautement qualifiés ainsi qu'aux chercheurs confirmés qui souhaitent réaliser des travaux de recherches et de développement approfondis sur des thématiques particulières, dans les domaines de l'aéronautique, l'espace, l'énergie ou des transports.

En tant qu'agence spatiale allemande, le DLR se voit confier par le gouvernement fédéral allemand la responsabilité de la planification à long terme et de la mise en oeuvre du programme spatial allemand ainsi que de la représentation des intérêts allemands à l'international.

Environ 7400 personnes sont employées dans les 33 instituts et installations du DLR situés sur 16 sites en Allemagne.

Les appels à candidature sont publiés dans la rubrique DLR-DAAD Fellowships - Current Offers des pages d'accueil du DAAD et du DLR dans les domaines de recherche :  
Aeronautics, Space, Transportation, Energy

<https://www.daad.de/deutschland/stipendium/datenbank/de/15371-dlr-daad-research-fellowships-current-offers>

## RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les procédures et délais de candidatures sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

DAAD

(Cordula Behrsing)

Referat ST43

Postfach 200404

D-53134 Bonn

Tél. : 0049 228 882 781

Mél : [dlr-daad-program@daad.de](mailto:dlr-daad-program@daad.de)

Internet : [www.daad.de/dlr](http://www.daad.de/dlr)

# BOURSES DE RECHERCHE LEIBNIZ / DAAD

18

L'Association Leibniz (Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz) et le DAAD offrent des bourses de recherche aux jeunes post-doctorants internationaux hautement qualifiés qui souhaitent mener à bien des recherches dans l'un des 88 instituts Leibniz de leur choix en Allemagne.

## DURÉE DE LA BOURSE

12 mois.

## MONTANT DE LA BOURSE

2000 euros par mois, allocation de recherche de 460 euros, couverture sociale, et, si demandé, 2 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir terminé le doctorat depuis 2 ans au plus.

## RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les délais et procédures de candidature sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

**DAAD – German Academic Exchange Service**  
(Cordula Behrsing)

Section ST43  
Postfach 200404  
D-53134 Bonn

**Mél :**  
behrsing@daad.de

**Internet :**  
[www.daad.de/leibniz](http://www.daad.de/leibniz)

**L**e DAAD, co-financé par le programme Marie Curie de l'Union Européenne, offre de nouvelles possibilités de financement aux post-doctorants dans le cadre de la «Postdoctoral Researchers International Mobility Experience» (P.R.I.M.E.), qui prévoit non pas des bourses mais des postes rémunérés pour de jeunes chercheurs hautement qualifiés de toutes nationalités et de toutes disciplines.

La subvention comprend une phase de 12 mois à l'étranger et une phase d'intégration de 6 mois dans une université allemande, au sein de laquelle les bénéficiaires occupent des postes de post-doctorants pendant toute la durée du financement.

---

#### RENSEIGNEMENTS

Deutscher Akademischer  
Austauschdienst (DAAD)

Referat ST43

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Mél : [prime@daad.de](mailto:prime@daad.de)

[www.daad.de/prime](http://www.daad.de/prime)

*Appels à candidatures au plus tôt en  
2018, sous réserve de la disponibilité  
des crédits.*

# REINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD

20

Le DAAD offre des possibilités de subventions à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 6 mois minimum en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

Les anciens boursiers qui travaillent en dehors du domaine de la recherche peuvent être réinvités en Allemagne pour y réaliser un projet de travail dans une entreprise ou une institution relevant des domaines économique, administratif, culturel ou des médias.

## **DURÉE DU SÉJOUR**

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

## **INDEMNITÉS DE SÉJOUR**

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire.

## **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de 6 mois minimum
- être rentré en France depuis au moins trois ans,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur, un institut de recherche allemand, dans une entreprise ou une institution,
- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil, une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

## **RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

<http://paris.daad.de>

## **RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**

**DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires**  
(Lotta Resch)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35

Mél : [resch@daad.de](mailto:resch@daad.de)

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

- 15 septembre 2016 pour un séjour entre janvier et juin 2017,
- 15 février 2017 pour un séjour entre juillet et décembre 2017.

Organisé dans le cadre d'une coopération entre le ministère français chargé de l'éducation nationale et le ministère de l'éducation du Land de Hesse, financé par le ministère français chargé des affaires étrangères, ce programme offre la possibilité aux professeurs d'histoire et géographie titulaires d'effectuer un mois de formation pratique et pédagogique en Allemagne.

Durant cette période, leur remplacement est assuré par les académies concernées.

Ce programme vise à former ces professeurs à l'enseignement en langue allemande d'une partie du programme français de leur discipline. Il s'adresse tout particulièrement aux professeurs souhaitant préparer une certification complémentaire d'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique, en vue d'enseigner notamment dans les sections européennes et les sections conduisant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur.

Les candidats retenus par une commission de sélection franco-allemande sont accueillis à l'université et au *Studienseminar für Gymnasien* de Francfort-sur-le-Main.

Ils effectuent un stage d'enseignement au sein d'un établissement d'enseignement secondaire et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand, sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

#### DURÉE DU PROGRAMME

1 mois.  
(du 1<sup>er</sup> au 28 février 2017)  
Aucune prolongation n'est possible.

#### POSITION ADMINISTRATIVE ET TRAITEMENT

Les professeurs restent en position d'activité et continuent d'être rémunérés sur leur poste.  
Les professeurs doivent effectuer les démarches administratives auprès de leur assurances et mutuelles.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être professeur d'histoire et géographie titulaire, exerçant dans un établissement public français du second degré.

Attention : seuls les dossiers comportant l'accord formel du recteur (ou d'un agent ayant délégation de signature) pour la présentation de cette candidature sont éligibles à ce programme.

#### AIDE FINANCIÈRE

450 euros

#### CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

Bonne connaissance de l'allemand, correspondant au niveau B2 du CECRL. Les candidats joignent à leur dossier de candidature le formulaire du DAAD, le test onDaF (voir page 8/9).

#### CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

#### ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Kilian Quenstedt)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 38

Mél : [profs-stagiaires@daad.de](mailto:profs-stagiaires@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

**17 octobre 2016**  
Sous réserve de modifications, l'appel à candidatures n'ayant pas encore été publié au B.O. de l'Éducation nationale.

# MISSIONS DE RECHERCHE

22

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un ou de plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

## DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

## MONTANT DE LA BOURSE

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

- exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir terminé le doctorat depuis au moins 4 ans,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités, chargé de recherche, directeur de recherche,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand,

- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier,
- les anciens boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt sont priés de s'adresser en priorité à cette même fondation.

## RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Lotta Resch)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35

Mél : [resch@daad.de](mailto:resch@daad.de)

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 15 septembre 2016 pour un séjour entre janvier et juin 2017,
- 15 février 2017 pour un séjour entre juillet et décembre 2017.

**D**ans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études (1 à 5 jours) en France.

Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

---

#### **DURÉE**

1 à 5 jours.

#### **MONTANT DE L'AIDE FINANCIERE**

Indemnité journalière (80 euros)  
et allocation forfaitaire pour frais  
de voyage (250 euros).

#### **CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE**

Le programme doit être présenté  
par l'organisateur français,  
au moins 4 mois avant le colloque.  
Le DAAD contacte l'intervenant  
qui doit lui retourner le dossier  
au moins 4 semaines avant  
le début du colloque.

#### **RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS**

**DAAD – Office Allemand  
d'Échanges Universitaires**  
(Marion Rolland)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 44

Mél : rolland@daad.de



**A**fin de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs franco-allemands et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les disciplines en lien avec la France, le DAAD subventionne des missions d'enseignement destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent effectuer une mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand, publics ou reconnus par l'État allemand pour y dispenser des enseignements pendant 3 à 12 mois.

---

#### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Par voie électronique uniquement  
<https://portal.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst - Referat P14  
Mobilitäts- und  
Betreuungsprogramme  
(Hans Jürgen Kaminsky)  
Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn  
Tél. : 0049 228 882 527  
Mél : [kaminsky@daad.de](mailto:kaminsky@daad.de)  
Internet : [www.daad.de/gastdozenten](http://www.daad.de/gastdozenten)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

16.01.2017  
Pour un projet à partir du semestre d'hiver de l'année en cours

**A** la demande des universités, grandes écoles ou autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne des voyages d'études en Allemagne pour des groupes d'étudiants.

Les voyages d'études sont destinés à renforcer les échanges entre étudiants et enseignants français et allemands de toutes disciplines dans un domaine spécifique au travers d'un programme commun (cours, visites, projet d'études etc.). Environ **deux tiers du programme** doivent être consacrés à des rencontres entre les participants et des étudiants et scientifiques allemands.

Par ailleurs, ces voyages offrent la possibilité de se renseigner sur l'économie, la politique et la vie culturelle allemandes.

Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le nombre de participants est de 10 à 15 personnes au maximum, la durée du voyage est de 7 à 12 jours. Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un enseignant du supérieur.

#### MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par jour en Allemagne.  
(jours de voyage inclus)

#### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

par courrier adressé au  
DAAD – Office Allemand  
d'Echanges Universitaires  
(Janique Bikomo)

8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél : [bikomo@daad.de](mailto:bikomo@daad.de)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 15 décembre 2016  
pour un voyage prévu entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 août 2017
- 1<sup>er</sup> juillet 2017  
pour un voyage prévu entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 janvier 2018

# STAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS

26

**S**ur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français d'une même discipline et inscrits en 2<sup>nd</sup> semestre au moins dans un établissement d'enseignement supérieur, accompagnés d'un enseignant peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage pratique dans un domaine universitaire spécifique organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité, sans être néanmoins obligatoire dans un premier temps. La demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des manifestations culturelles, sous certaines conditions.

## MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 et 15 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

## RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst**  
(Laura Pinsdorf)  
Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn  
Tél. : 0049 228 882 391  
Fax : 0049 228 882 9 391  
Mél : pinsdorf@daad.de

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour un stage à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017,
- 1<sup>er</sup> février 2017 pour un stage à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017,
- 1<sup>er</sup> mai 2017 pour un stage à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**P**rogramme franco-allemand de soutien aux échanges scientifiques liés à un projet de recherche, Procope - Partenariat Hubert Curien PROCOPE du côté français, est un programme de coopération bilatérale signé et mis en œuvre en Allemagne par le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et en France par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI) et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Le programme s'adresse

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche, ainsi qu'à des entreprises,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel les équipes scientifiques des deux pays s'engagent à travailler, est la condition préalable d'une demande. Attention : Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand. Les partenaires accordent une importance toute particulière :

- à l'excellence du projet,
- à la participation au sein des équipes de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants),
- aux liens du projet avec le programme Horizon 2020.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

#### RENSEIGNEMENTS

Pour la partie française :  
**CAMPUS FRANCE - Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale**  
 28, rue de la Grange-aux-Belles  
 75010 Paris  
 Tél. : 01 40 40 58 48  
 Fax : 01 40 40 59 24  
 Mél : [extranet@campusfrance.org](mailto:extranet@campusfrance.org)  
 Internet : [www.campusfrance.org/fr/procope](http://www.campusfrance.org/fr/procope)

#### DURÉE DU FINANCEMENT

2 ans, prolongation possible jusqu'à 36 mois.

#### FINANCEMENT

Chaque partie finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut. Pour la partie française voir : [www.campusfrance.org/fr/procope](http://www.campusfrance.org/fr/procope)

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS par voie électronique uniquement :

**Pour la partie française :**  
[www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne](http://www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne)  
**Habituellement en Juin de l'année en cours**  
**Le dossier de candidature doit être co-déposé sur le site du DAAD.**

# PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN

**L**e programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à des étudiants français la possibilité d'effectuer un séjour à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'Université Humboldt, puis un programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en oeuvre par le ministère français chargé de l'enseignement supérieur, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

Les participants bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD.

---

## RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
SG / DREIC, Département B2  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Tél. : 01 55 55 08 89  
Mél : laure.morel@education.gouv.fr

L'appel à candidatures sera publié au Bulletin Officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, édité par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Vous pourrez vous tenir au courant de la publication sur le site internet du DAAD.

# FRANCEMOBIL : ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES

29

**F**ranceMobil est une initiative commune de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), de l'Institut français d'Allemagne et de la Robert Bosch Stiftung avec le soutien de Renault Deutschland AG et de la maison d'édition Klett.

Depuis septembre 2002, douze lecteurs francophones sillonnent chaque année les différents Länder au volant de leurs Renault Kangoo pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, tour à tour animateurs d'ateliers de langue et ambassadeurs de la France et du français dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

Le but du programme est de donner aux élèves une meilleure image du pays partenaire et par-là même d'en rendre la langue plus attrayante. C'est donc de manière ludique que la langue et la culture du pays voisin sont présentées pendant une heure de cours.

Les intervenants FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et collaborent avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. A travers quatre séminaires les organisateurs du programme assurent leur formation avant et pendant le déroulement du projet et mettent à disposition le matériel nécessaire pour leurs interventions.

FranceMobil et son programme homologue en France « mobiklasse.de » ont reçu le Prix de Gaulle-Adenauer pour leur engagement dans la promotion de la langue du pays voisin.

## DURÉE DU LECTORAT

- 11 mois (début septembre 2017 à fin juillet 2018),
- participation impérative au stage de formation en juillet 2017.

## MONTANT DE LA BOURSE

environ 1250 euros par mois.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

- langue maternelle française
- bac + 2 minimum
- bon niveau en allemand
- permis de conduire classe B
- expérience pédagogique souhaitée

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- photocopie du permis de conduire à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Ambassade de France en  
Allemagne  
Service Culturel - BCLE  
Candidature FranceMobil  
Pariser Platz 5  
D-10117 Berlin

## RENSEIGNEMENTS

Matthias Wandel  
Tél. : 0049 30 288 757 54  
Mél :  
wandel@dfjw.org  
Internet :  
www.francemobil.fr

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Premier trimestre 2017

L'OF AJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

## Séminaires universitaires franco-allemands à thème dans l'enseignement supérieur

organisés par des universités partenaires pour renforcer la coopération binationale. Des projets organisés par des collectifs d'étudiants et de doctorants peuvent être également subventionnés.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/seminaires-universitaires](http://www.ofaj.org/seminaires-universitaires)

## Bourses pour stages pratiques de 1 à 3 mois

destinées aux étudiants de toutes disciplines inscrits en Licence (L1, L2, L3, premier cycle) pour effectuer des stages pratiques.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/stages-pratiques-pour-etudiants](http://www.ofaj.org/stages-pratiques-pour-etudiants)

## Bourses pour séjours d'études en Allemagne de 2 à 5 mois

destinées aux étudiants de conservatoires supérieurs de musique, écoles d'art dramatique et écoles des beaux-arts.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/sejours-d-etudes](http://www.ofaj.org/sejours-d-etudes)

[www.ofaj.org/bourses-pour-etudiants-d-ecoles-d-art](http://www.ofaj.org/bourses-pour-etudiants-d-ecoles-d-art)

## Bourses pour recherches documentaires en Allemagne

de 2 semaines à 1 mois destinées aux étudiants et aux jeunes doctorants de toutes disciplines pour effectuer un séjour destiné à des recherches documentaires, collectes d'informations, interviews, etc. auprès d'institutions ou de personnalités en Allemagne.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/recherches-documentaires](http://www.ofaj.org/recherches-documentaires)

## Bourses pour un cours de langue intensif

de 3 ou 4 semaines destinées aux étudiants de toutes disciplines à l'exception des cursus d'allemand et de certaines filières de LEA.

Le cours de langue doit précéder directement un séjour d'études ou un séjour professionnel en Allemagne d'une durée minimum de 4 semaines.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/bourses-pour-cours-intensifs-dallemand-en-allemand](http://www.ofaj.org/bourses-pour-cours-intensifs-dallemand-en-allemand)

## Volontariat Franco-Allemand en établissement d'enseignement supérieur

Dans le cadre du Volontariat Franco-Allemand en établissement d'enseignement supérieur, des jeunes entre 18 et 25 ans, résidant en France, ont la possibilité de réaliser une mission de service civique dans une université / une structure dépendant d'une université en Allemagne pendant 10 mois (de septembre à juin).

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/volontariat-franco-allemand](http://www.ofaj.org/volontariat-franco-allemand)

## Bourses pour futurs enseignants

Bourse destinée à de futurs enseignants en Licence, Master ou professeurs stagiaires.

### Pour plus d'informations

[www.ofaj.org/bourses-pour-futurs-enseignants](http://www.ofaj.org/bourses-pour-futurs-enseignants)

---

### RENSEIGNEMENTS

Office franco-allemand  
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)



L'UFA est constituée par un réseau de près de 160 établissements d'enseignement supérieur membres et partenaires français et allemands.

Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne.

L'UFA est financée à parts égales par la France et l'Allemagne.

## RENSEIGNEMENTS

les appels d'offres, les dates limites de dépôt des dossiers et les listes de projets en cours :

[www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

**Université franco-allemande  
Deutsch-Französische Hochschule**

Villa Europa / Kohlweg 7  
D-66123 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 93 812 100

Fax : 0049 681 93 812 169

Mél : [woelfle@dfh-ufa.org](mailto:woelfle@dfh-ufa.org)

Internet : [www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

## A. Coursus intégrés binationaux et trinationaux

L'UFA propose actuellement plus de 170 cursus intégrés, allant du niveau post-bac au niveau master, et ce, dans de nombreuses disciplines. L'UFA compte actuellement près de 6 500 étudiants.

Les cursus soutenus par l'UFA sont régulièrement évalués par des experts, garantissant ainsi la qualité des formations. Au-delà d'une qualité disciplinaire exigeante, les cursus intégrés doivent être caractérisés par des enseignements complémentaires, un haut degré d'intégration ainsi qu'une offre de formation permettant l'acquisition de compétences linguistiques et interculturelles.

Un cursus évalué positivement par l'UFA bénéficie d'un financement pour une durée de quatre ans renouvelables. Ce financement se compose d'aides aux frais de fonctionnement destinées aux établissements partenaires et d'aides à la mobilité destinées aux étudiants dûment inscrits auprès de l'UFA et se trouvant en mobilité dans le pays partenaire ou tiers.

Les étudiants de l'UFA s'inscrivent dans les deux, voire trois établissements partenaires de leur coopération, de même qu'à l'UFA. L'inscription auprès de l'UFA leur donne droit au versement d'une aide à la mobilité pour le temps passé en mobilité au sein du cursus et à la délivrance du certificat de l'UFA.

Ce dernier atteste notamment de la plus-value apportée par un cursus intégré franco-allemand. Au terme de leurs études, les étudiants de l'UFA obtiennent, sans allongement de la durée réglementaire de leurs études, deux, voire trois diplômes de niveau équivalent.

## B. Programmes de PhD-Track franco-allemands

Le programme de PhD-Track est un instrument visant à soutenir une formation consécutive intégrant deux années de master et trois années de doctorat au sein d'un programme unique d'une durée de cinq ans. Il assure aux étudiants et doctorants une continuité dans leur projet universitaire.

Financement : l'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, à la préparation linguistique, aux rencontres scientifiques et mesures publicitaires) que les étudiants/doctorants inscrits dans les programmes de PhD-Tracks (aides à la mobilité durant la phase de séjour à l'étranger).

## C. Soutien aux jeunes chercheurs Formations doctorales et mise en réseau

La stratégie de l'UFA en matière de soutien à la recherche répond à deux objectifs : le développement de formations doctorales franco-allemandes et la mise en réseau des chercheurs. Ces deux axes d'action sont déclinés sous la forme de différents programmes de soutien qui s'adressent essentiellement aux jeunes chercheurs qui, grâce au soutien de l'UFA, peuvent effectuer leur thèse dans un contexte franco-allemand et développer leurs réseaux scientifiques. L'UFA soutient dans ce cadre plus de 130 projets avec plus de 3 000 participants (2015) par an, et ce, dans toutes les disciplines.

La formation doctorale peut s'effectuer dans le cadre des « Collèges doctoraux franco-allemands » de l'UFA qui proposent à leurs doctorants une formation structurée pendant quatre ans. L'Université franco-allemande permet également à ses doctorants de rédiger une thèse binationale grâce à son programme de « Cotutelle de thèse franco-allemande ». La cotutelle de thèse peut s'inscrire dans le cadre des collèges doctoraux décrits précédemment ou en tant que projet individuel.

Par le biais de ses programmes de formation doctorale, l'UFA touche un public de jeunes chercheurs à qui elle offre la possibilité de développer leurs réseaux de recherche en leur permettant de participer à nombreuses manifestations scientifiques.

Ces manifestations, ouvertes à toutes les disciplines, sont organisées dans le cadre de partenariats franco-allemands entre établissements d'enseignement supérieur et/ou organismes franco-allemands de recherche, l'implication d'un pays tiers étant par ailleurs possible. Ces manifestations sont destinées aux jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants), enseignants-chercheurs et étudiants de master.

Le programme Erasmus + qui a été lancé le 1er janvier 2014, permettra à plus de 4 millions de citoyens de vivre une expérience de mobilité intra ou extra européenne entre 2014 et 2020. Résolument inscrit dans la *Stratégie Europe 2020* en matière de croissance, d'emploi et d'innovation, Erasmus + permet à chacun de renforcer ses compétences, de favoriser son développement personnel et d'améliorer son aptitude à l'emploi : un défi majeur dans un contexte de crise économique. Erasmus + associe tous les types d'organisations impliquées dans les domaines de l'éducation (enseignement scolaire et éducation des adultes), de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle (initiale et continue) et de la jeunesse. Il est également ouvert sur le reste du monde, avec la possibilité d'associer des partenaires issus de pays partenaires aux projets de mobilités et de partenariats stratégiques. Le programme propose par ailleurs une approche intégrée et simplifiée construite autour de trois actions clés :

## **Action Clé 1 : la mobilité des individus à des fins d'apprentissage**

Les mobilités d'études, de stage, de formation ou encore d'enseignement au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation.

Pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse, certaines mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe).

Son objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs, la compréhension interculturelle, d'encourager les synergies avec le monde économique et de promouvoir la cohésion entre tous les champs de l'éducation. Sont concernés : les étudiants, les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, les enseignants, les formateurs et les personnels des organismes impliqués dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

## **Action Clé 2 : la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques**

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- *Les partenariats stratégiques* soutiennent la mise en place, le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuient sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;

- *Les alliances de la connaissance* sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises. Ce rapprochement avec le monde de l'entreprise doit permettre de moderniser les établissements en générant encore plus d'innovation, de créativité et en adaptant les qualifications aux évolutions de l'emploi ;
- *Les projets de renforcement des capacités* sont menés avec des pays hors Europe (pays du voisinage européen, la Russie, les pays d'Amérique latine, d'Asie et de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique). Ils visent à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires ;
- *Les alliances sectorielles* sont des projets de coopération qui associent des acteurs impliqués dans la formation professionnelle et qui visent à mettre en adéquation les offres de formation et les besoins en compétences du marché du travail ;
- *Les plateformes d'e-communication* : e-twinning (pour l'enseignement scolaire), EPALE (pour l'éducation des adultes) ...

### Action Clé 3 : Soutien à la réforme des politiques

Elle a pour but de renforcer les outils et les instruments déjà existants pour faciliter la mobilité de formation en Europe ou encore la coopération entre les pays participant au programme dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

#### L'action Jean Monnet et le volet Sport

La première vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier, tandis que le second favorise la coopération dans le domaine du sport.

---

#### RENSEIGNEMENTS

##### Agence Erasmus + France / Education Formation

24-25, quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00 / Fax : 05 56 00 94 8-0

Mél : [www.agence-erasmus.fr/contact.php](http://www.agence-erasmus.fr/contact.php)

Internet : [www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr) - [www.generation-erasmus.fr](http://www.generation-erasmus.fr) -

[www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr)

# HORIZON 2020, LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

**H**orizon 2020 est le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Horizon 2020 contribue à la réalisation d'une croissance économique intelligente, durable et inclusive. Son objectif est d'assurer que l'Europe atteigne un niveau scientifique et technologique de classe mondiale, élimine les obstacles freinant l'innovation et facilite la collaboration entre le secteur public et le secteur privé en vue de trouver des solutions aux grands enjeux auxquels la société est confrontée.

Horizon 2020 s'articule autour de trois grandes priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux.

- l'« Excellence scientifique » qui a pour objectif d'élever le niveau d'excellence scientifique de l'Europe pour garantir des recherches de classe mondiale à long terme, de soutenir les meilleures idées, de développer les talents en Europe, d'offrir aux chercheurs l'accès à des infrastructures de recherche prioritaires et de rendre l'Europe attrayante pour les meilleurs chercheurs du monde ;

- la « Primauté industrielle » qui a pour but de fournir des investissements ciblés sur des technologies industrielles clés pour la compétitivité des entreprises européennes, de relever les défis sociétaux, d'optimiser le potentiel de croissance des entreprises et d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) européennes innovantes à devenir des acteurs majeurs sur le marché mondial ;

- les « Défis sociétaux » qui devraient être « orientés vers la réponse aux grands défis sociétaux auxquels l'Europe est confrontée et qu'aucun Etat membre ne peut prétendre relever seul », plutôt que vers des disciplines scientifiques ou des secteurs technologiques.

## RENSEIGNEMENTS

Internet : <http://ec.europa.eu/horizon2020>

## Informations sur les actions et les financements de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle

## RENSEIGNEMENTS

Internet : [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr)

Site web officiel de l'Union européenne :

<https://europa.eu/>

## Aides à la mobilité du CIERA

Le CIERA propose, avec le concours du DAAD et du MESR, des aides à la mobilité pour effectuer un **séjour de recherche** ou un **stage** dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs vers l'**Allemagne** et les autres pays de langue allemande (**Autriche, Suisse**).

### TYPES D'AIDES PROPOSÉES

#### Séjours de recherche

- **Aide postdoctorale** pour un séjour de recherche, dans les trois années qui suivent la soutenance de thèse (pour les jeunes docteurs, tous statuts confondus)

1300 euros /mois, 2 mois maximum

- **Aide doctorale complète** pour un séjour de recherche (pour les doctorants ne disposant d'aucun financement de thèse)

1300 euros / mois, 6 mois maximum

- **Aide doctorale partielle** pour un séjour de recherche (pour les doctorants disposant déjà d'un financement de thèse)

650 euros/mois, 4 mois maximum

- **Aide pour un séjour de recherche en master** (pour les étudiants de master 2) 650 euros pendant 1 mois

#### Stages

- **Aide à la mobilité René Lasserre**  
650 euros/mois, 6 mois maximum

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les ressortissants de tous pays peuvent postuler - sous réserve qu'ils soient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et domiciliés principalement en France depuis au moins un an.

#### Séjour de recherche

- Les aides à la mobilité du CIERA sont destinées à financer un travail de terrain et non d'écriture.
- Le travail de recherche du candidat doit traiter d'une problématique en lien avec l'aire germanique, considérée soit comme objet soit comme terrain de recherche.
- Le candidat doit justifier de son accueil et d'un appui scientifique au sein d'institutions d'un pays de langue allemande.

#### Stage

- Le stage doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande.

Sont exclus : les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger ainsi que dans les filiales ou antennes d'entreprises ou associations françaises à l'étranger. Une attention particulière sera portée à l'environnement linguistique et professionnel du stage.

Les candidat.e.s doivent en outre, répondre aux **conditions générales de candidature** publiées sur le site internet du CIERA

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 1) Effectuer une **demande en ligne** sur le site du CIERA
- 2) Envoyer le **dossier de candidature** par voie postale.

### CONTACT ET INFORMATIONS

#### CIERA

#### Virginie Ransinan

Maison de la recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 37

Fax : 01 53 10 57 39

Mél : ransinan@ciera.fr

Internet : www.ciera.fr

### DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

**Session d'hiver : 30 novembre**  
pour un financement qui prend effet entre les mois de février et juin qui suivent la candidature .

**Session d'été : 30 avril** pour un financement qui prend effet entre les mois de juillet et janvier qui suivent la candidature.

La fondation Alexander von Humboldt offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

## Bourses de recherche

### DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

### MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2650 / 3150 euros par mois, plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences humaines et sociales et les médecins et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

### TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre).  
Candidature en ligne toute l'année.

### Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

Tél. : 0049 228 833 0

Fax : 0049 228 833 199

Mél : [info@avh.de](mailto:info@avh.de)

Internet :

[www.humboldt-foundation.de](http://www.humboldt-foundation.de)

---

### Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois).

Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale.

Ces prix sont dotés d'un montant de 60.000 euros.

### Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à environ 20 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau, en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche.

Ces prix sont dotés d'un montant de 45.000 euros.

### Prix de recherche Sofja Kovalevskaja

Le prix Sofja Kovalevskaja, décerné par la Fondation Humboldt, est destiné à distinguer l'excellence scientifique de jeunes chercheurs étrangers. Il leur permet de constituer un groupe de travail dans un institut de recherche en Allemagne. Doté d'un montant maximal de 1,65 million d'euros, le prix Sofja Kovalevskaja est décerné pour une période de 5 ans.

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) est au service de la science dans toutes ses ramifications en apportant un soutien financier aux projets de recherche et en favorisant la coopération nationale et internationale entre chercheurs. Elle aide les jeunes chercheurs pendant et après leur thèse en leur offrant des postes au sein de projets soutenus par la DFG ou des postes - le cas échéant, des bourses - dans les collèges doctoraux.

Des informations sur l'ensemble des possibilités de financement et sur les procédures de candidature relatives aux différents programmes destinés aux jeunes chercheurs figurent à l'adresse suivante : [www.dfg.de/foerderung/wissenschaftliche\\_karriere/index.jsp](http://www.dfg.de/foerderung/wissenschaftliche_karriere/index.jsp)

Par ailleurs, la DFG a conclu avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

## RENSEIGNEMENTS

### Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)

Dr. Priya Bondre-Beil

Internationale Zusammenarbeit

Westeuropa (bilateral) /

Europäische Forschungspolitik

Kennedyallee 40

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 885 2372

Mél : [priya.bondre-beil@dfg.de](mailto:priya.bondre-beil@dfg.de)

### ANR

(Financement des projets de  
Recherche dans le cadre de l'appel à  
projets générique)

50 Avenue Daumesnil

75012 Paris

Mél : [aap.generique@  
agencerecherche.fr](mailto:aap.generique@agencerecherche.fr)

Informations complémentaires :

[www.dfg.de/en/research\\_funding/  
international\\_cooperation/  
international\\_funding/index.html](http://www.dfg.de/en/research_funding/international_cooperation/international_funding/index.html)



La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG - Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 83 instituts de recherche et 112 groupes de recherche Max Planck dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale.

À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses.

Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (LIA, GDRI, PICS). Il existe à l'heure actuelle 2 LIA (Laboratoires Internationaux Associés) et 27 GDRI (Groupements de Recherche Internationaux).

## Max Planck Science Po Center :

Le 29 novembre 2012, le Max Planck Science Po Center a été ouvert à Paris pour une durée maximale de 10 années, sur le thème «Coping with Instability in Market Societies».

Le Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung et l'institut Science Po se sont associés pour ce projet. Le Max Planck Science Po Center est dirigé par deux directeurs de groupes de recherche : les professeurs Olivier Godechot et Cornelia Woll.

### RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft  
Referat für internationale  
Beziehungen

Hofgartenstr. 8

D-80539 München

Tél. : 0049 89 21 08 0

Fax : 0049 89 21 08 11 11

Internet : [www.mpg.de](http://www.mpg.de)

### CNRS

Direction Europe de la Recherche-  
Coopération Internationale /  
Espace Européen de la Recherche  
Ouest

3, rue Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 96 44 59

Fax : 01 44 96 48 56

Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-allemand) est un institut indépendant de recherche consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen. Il propose notamment des expertises dans le domaine de la coopération franco-allemande. En tant que centre de recherche et de documentation en sciences sociales et culturelles, le dfi remplit une série de missions importantes dans le domaine de la recherche sur la France. La *Frankreich-Bibliothek* du dfi, fondée en 1990, offre dans ce contexte des possibilités idéales de travail et de documentation.

Le dfi a mis en place deux programmes de bourses de recherche :

### **Programme pour la promotion de jeunes chercheurs avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V. et de la Gips-Schüle-Stiftung**

Ce programme a pour but la promotion de jeunes chercheurs en sciences sociales et humaines, notamment français, par une bourse de séjour plurimensuel auprès du dfi. Les thèmes de recherche des candidats peuvent être issus des sciences politiques, économiques et sociales, des études littéraires et culturelles, à savoir tous les sujets qui sont proches des travaux menés par l'équipe du dfi.

#### **DURÉE DE LA BOURSE**

de 2 à 6 mois.

#### **MONTANT DE LA BOURSE**

1000 euros/mois et logement dans un appartement du dfi.  
Prise en charge des frais de voyage à Ludwigsburg

### **Programme de mobilité avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V.**

Ce programme est destiné à des étudiants préparant un mémoire de bachelor ou de master et aux doctorants. Il a été créé pour faciliter des recherches portant sur la France ou les relations franco-allemandes dans le domaine des sciences sociales et humaines. Cette bourse de mobilité offre aux étudiants la possibilité de réaliser un séjour de recherche dans notre bibliothèque spécialisée (Frankreich-Bibliothek).

#### **DURÉE DE LA BOURSE**

De 1 semaine à 2 mois.

#### **MONTANT DE LA BOURSE**

120 euros par semaine pour les diplômés, 160 euros pour les doctorants.

#### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

**Prof. Dr. Frank Baasner**

Deutsch-Französisches Institut  
Asperger Straße 34  
D-71634 Ludwigsburg

Tél. : 0049 7141 9303-0

Fax : 0049 7141 9303-50

Mél : baasner@dfi.de

Internet : www.dfi.de/

Le centre Marc Bloch est un centre franco-allemand de recherche en sciences humaines et sociales. Situé en plein coeur de Berlin, il conjugue recherche et formation à la recherche. Mettant en oeuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne et internationale, il réunit des chercheurs et des doctorants venus d'horizons disciplinaires et nationaux différents. En suscitant le dialogue entre différentes traditions scientifiques, il favorise la production de recherches innovantes consacrées aux sociétés contemporaines et attentives à l'historicité des processus. Depuis sa création en 1992, le Centre Marc Bloch a ainsi apporté des contributions essentielles au développement des travaux sur les lieux de mémoire allemands, sur la démocratie participative ou sur les régimes socialistes et post-socialistes en Europe de l'Est. A la tradition de recherche dédiée aux migrations et aux frontières s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux questionnements sur les expériences du global ou sur la pratique des humanités numériques.

D'un point de vue structurel, le Centre Marc Bloch se caractérise par une identité et un mode de fonctionnement binational, renforcé depuis 2015 par la création d'une association de droit allemand. Celle-ci rassemble les tutelles et les partenaires français et allemands du Centre Marc Bloch, faisant de lui une institution unique dans le monde de la recherche. Les membres de cette association se composent d'une part des tutelles ministérielles - le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que le Ministère fédéral allemand de l'Enseignement et de la Recherche (BMBF) - et d'autre part d'institutions de recherche, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Wissenschaftskolleg zu Berlin (Wiko). A cela s'ajoutent les partenaires institutionnels, à savoir le Sénat de Berlin et l'Université Franco-Allemande. Par ailleurs, le CMB est parfaitement intégré au paysage universitaire berlinois étant depuis 2011 un institut «auprès» (An-Institut) de l'Université Humboldt de Berlin

## La recherche et la formation doctorale au CMB

Les chercheurs et doctorants réunis au Centre Marc Bloch sont organisés autour de groupes de recherche thématiques et interdisciplinaires. Ils développent, dans une perspective comparative franco-allemande et plus largement européenne, des grands thèmes des sciences humaines et sociales. Ces travaux s'articulent autour des trois axes de recherche, à savoir d'un côté la question des pouvoirs en exercice : configurations et représentations, de l'autre celle des effets de frontière : espaces

et circulation et enfin l'axe consacré à la dynamique des savoirs et construction des disciplines.

Le Centre Marc Bloch mène une politique active de projets sur financement tiers montés en coopération avec des partenaires internationaux. Parmi les succès les plus récents figurent le réseau «Frontières fantômes en Europe centrale et orientale» consacré à l'étude des empreintes forgées par certaines frontières historiques dans les sociétés contemporaines ou encore l'infrastructure européenne de recherche numérique pour les sciences humaines et sociales DARIAH. Le CMB est en outre une des institutions pilotes du réseau de recherche franco-allemand «Saisir l'Europe» et abrite dans ce cadre l'axe de recherche «Espaces et violences».

La formation doctorale est une des missions principales du CMB. Elle prend la forme de tutorats, d'écoles d'été et d'ateliers de «jeunes chercheurs» (Junges Forum).

## Séjourner au CMB

Le Centre Marc Bloch accueille en moyenne une quinzaine de chercheurs et 60 doctorants, venant d'Allemagne, de France mais également d'autres pays européens ou extra-européens. Cette communauté scientifique participe à des groupes de recherche et trouve un environnement intellectuel et un cadre favorables à la conduite de projets scientifiques individuels et collectifs d'excellence.

Plusieurs voies s'offrent à ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe du CMB. Les chercheurs et les enseignants-chercheurs statutaires en France peuvent être affectés ou accueillis en délégation via le CNRS pour la période de 2 à 3 ans maximum. Le CMB lance en outre, à intervalles réguliers, des appels d'offres pour des postes de chercheurs, des bourses et contrats doctoraux, dans le cadre de ses groupes de travail et de ses projets de recherche.

Le CMB accueille également des chercheurs et doctorants disposant d'un poste ou d'un financement propre. Ils peuvent prendre part aux activités des groupes de recherche, bénéficier des infrastructures du Centre et développer de nouveaux projets.

### RENSEIGNEMENTS

**Centre Marc Bloch**

**Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales**

Friedrichstraße 191

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701

Mél : risbourque@cmb.hu-berlin.de

Internet : www.cmb.hu-berlin.de

La Fondation Maison des sciences de l'homme (Paris) entretient depuis sa fondation en 1963 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales. Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Goethe Institut ...), avec d'importants centres de recherche (Wissenschaftskolleg Berlin, les différents instituts de la Max-Planck-Gesellschaft...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires.

L'invitation de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France (programme «Directeurs d'études invités») constitue l'un des principaux instruments pour la mise en oeuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne. Les invitations pour des séjours de recherche de chercheurs français en Allemagne constituent un autre volet. La FMSH soutient en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne) ou le CIRAC (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine) et coopère avec d'autres institutions de la coopération franco-allemande comme le Centre Marc Bloch ou l'Institut français franco-allemand de sciences historiques et sociales, par exemple dans le cadre du projet de recherche en réseau «Saisir l'Europe». Elle dispose d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (soutien financier à la publication de travaux et de revues) et conserve dans sa bibliothèque l'un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

---

#### RENSEIGNEMENTS

Fondation Maison des sciences de  
l'homme

190, avenue de France  
75648 Paris Cedex 13

Internet : [www.msh-paris.fr](http://www.msh-paris.fr)

L'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) a été refondé le 1er septembre 2015 à partir d'une convention tripartite signée entre l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) et l'université Goethe de Francfort-sur-le-Main (JWGU). Il prend la succession de l'Institut français d'histoire en Allemagne, établi à Francfort, au sein de l'université Goethe, de 2009 à 2015, lui-même issu de la fusion entre la Mission Historique Française en Allemagne fondée à Göttingen en 1977 et l'Institut Français de Francfort-sur-le-Main.

Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au xx<sup>e</sup> siècle et sur des thématiques historiques franco-allemandes, mais il est également un lieu d'échanges, de formation et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'IFRA/SHS met des bourses de courte durée à disposition des étudiants (dès le master 1) et des chercheurs qui désirent effectuer dans l'espace germanique des recherches à caractère historique ou dans le champ des sciences sociales et humaines. Il recrute également chaque année un ou deux bénéficiaires d'aide à la mobilité internationale (AMI), affectés pour une période d'un an (renouvelable une fois) auprès de l'IFRA/SHS afin d'y achever une thèse en histoire allemande ou franco-allemande.

Il organise par ailleurs des rencontres scientifiques, des journées d'études doctorales et édite annuellement une *Revue* désormais disponible sur [Revue.org](http://Revue.org) en français et consacrée à son domaine de recherche ainsi qu'à l'historiographie de langue allemande.

L'IFRA/SHS peut enfin accorder des aides à la publication ainsi que des soutiens à la traduction dans ses domaines de compétence.

#### MONTANT DE L'AIDE

150 euros à 900 euros.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du boursier. Deux bourses de moyenne durée (« bourse Mandrou » de 1300 euros pour les doctorants, « bourse Monod » de 1500 euros pour les postdoctorants) sont également attribuées chaque année.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant ou enseignant-chercheur dans un établissement français d'enseignement et / ou de recherche.

#### RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS)

Goethe-Universität

Norbert-Wollheim-Platz 1

IG-Postfach 42

D-60629 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : [ifra@institutfrancais.de](mailto:ifra@institutfrancais.de)

Internet :

[www.institutfrancais.de/frankfurt](http://www.institutfrancais.de/frankfurt)

[www.ifra-frankfurt.de](http://www.ifra-frankfurt.de)

Les demandes de bourse peuvent être déposées toute l'année.

## Frankreich-Zentrum der Freien Universität Berlin

**Mél :** [beatrice.demarch@fu-berlin.de](mailto:beatrice.demarch@fu-berlin.de)

**Internet :** [www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum](http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum)

## Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

**Prof. Dr. Daniel Jacob**

**Dr. Barbara Schmitz, Eva Coydon**

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Postfach

D-79085 Freiburg

**Tél. :** 0049 761 203 2007 / **Fax :** 0049 761 203 2006

**Mél :** [frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de](mailto:frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de)

**Internet :** [www.fz.uni-freiburg.de](http://www.fz.uni-freiburg.de)

## Frankreich-Zentrum der Universität Leipzig

**Prof. Dr. Matthias Middell**

Universität Leipzig / Frankreich-Zentrum

Thomaskirchhof 20

D-04109 Leipzig

**Tél. :** 0049 341 97 -37884 / **Fax :** 0049 341 97 -39099

**Mél :** [middell@uni-leipzig.de](mailto:middell@uni-leipzig.de)

**Internet :** [www.frz.uni-leipzig.de](http://www.frz.uni-leipzig.de)

## Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

**Prof. Dr. Claudia Polzin-Haumann**

**Sandra Duhem**

Postfach 15 11 50

D-66041 Saarbrücken

**Tél. :** 0049 681 302 2399 / **Fax :** 0049 681 302 4963

**Mél :** [fz@mx.uni-saarland.de](mailto:fz@mx.uni-saarland.de)

**Internet :** [www.uni-saarland.de/fz](http://www.uni-saarland.de/fz)

L'IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) a pour vocation l'organisation de stages en entreprises dans les instituts de recherche et de l'enseignement supérieur pour les étudiants en sciences de la nature et de l'ingénieur, en agriculture et en économie forestière, qui sont inscrits dans les pays membres de cette association.

IAESTE France est coordonnée par la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), conférence consultative de l'Enseignement supérieur français. Elle assure la promotion de l'ingénieur français à travers le monde et entretient des partenariats avec les principaux établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle dispose d'une expertise internationale reconnue et coordonne de nombreux programmes de mobilité étudiante et enseignante.

Le DAAD fait fonction de comité national allemand.

#### DURÉE DES STAGES

2 à 3 mois en général.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Les connaissances de langue varient selon les employeurs, en règle générale de bonnes connaissances d'anglais suffisent,
- adhésion à l'IAESTE de l'établissement d'enseignement de l'étudiant : 250 euros par an ou à défaut adhésion de l'étudiant : 50 euros,
- frais de dossier : 150 euros.

#### RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- L'indemnité allouée de 650 euros par mois en règle générale
- Les frais de voyage sont à la charge de l'étudiant .

- Les étudiants ayant obtenu un stage en Allemagne peuvent demander une bourse pour un cours de langue de 4 semaines, financé par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

#### CANDIDATURES

retrait et dépôt des dossiers d'inscription auprès du comité national français.

#### RENSEIGNEMENTS

**IAESTE France**  
**CDEFI**

151, boulevard de l'hôpital  
75013 Paris

Tél. : 06 29 71 82 86

Mél : france@iaeste.org

Internet : www.iaeste.org



**D**es fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université, exception faite de la Studienstiftung auprès de laquelle les étudiants se trouvant en premier et deuxième semestre de leur parcours universitaire peuvent depuis 2012 se présenter au test),
- terminer leurs études en Allemagne,
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne.

## RENSEIGNEMENTS

**Boehringer Ingelheim Fonds /  
Boehringer Ingelheim Stiftung  
/ Geschwister Boehringer  
Ingelheim Stiftung für  
Geisteswissenschaften**

Schusterstr. 46-48  
D-55116 Mainz

Tél. : 0049 61 31 / 2750 812

Internet : [www.bifonds.de](http://www.bifonds.de)

[www.boehringer-ingelheim-stiftung.de](http://www.boehringer-ingelheim-stiftung.de)

[www.boehringer-geisteswissenschaften.de](http://www.boehringer-geisteswissenschaften.de)

**Cusanuswerk e.V.  
Bischöfliche Studienförderung**

Baumschulallee 5  
D-53115 Bonn

Tél. : 0049 228 98 38 40

Fax : 0049 228 98 38 499

Mél : [info@cusanuswerk.de](mailto:info@cusanuswerk.de)

Internet : [www.cusanuswerk.de](http://www.cusanuswerk.de)

**Evangelisches Studienwerk e.V.**

Iserlohner Str. 25

D-58239 Schwerte

Tél. : 0049 2304 755 196

Fax : 0049 2304 755 250

Mél : [info@evstudienwerk.de](mailto:info@evstudienwerk.de)

Internet : [www.evstudienwerk.de](http://www.evstudienwerk.de)

**Stiftung der Deutschen Wirtschaft  
(sdw)gGmbH.**

**Studienförderwerk Klaus Murmann**

Im Haus der Deutschen Wirtschaft

Breite Str. 29

D-10178 Berlin

Tél. : 0049 30 20 33 15 40

Fax : 0049 30 20 33 15 55

Mél : [studienfoerderwerk@sdw.org](mailto:studienfoerderwerk@sdw.org)

Internet : [www.sdw.org/](http://www.sdw.org/)

[studienfoerderwerk-klaus-murmann](http://studienfoerderwerk-klaus-murmann)

**Studienstiftung des deutschen  
Volkes**

Ahrstr. 41

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 820 96 0

Fax : 0049 228 820 96 103

Mél : [info@studienstiftung.de](mailto:info@studienstiftung.de)

Internet : [www.studienstiftung.de](http://www.studienstiftung.de)

**D**es postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du doctorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

---

#### ANNONCES DES POSTES VACANTS

Internet : [www.romanistik.de](http://www.romanistik.de) et <http://jobs.zeit.de>

# POSTES D'ASSISTANT DE FRANÇAIS

## DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND

50

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 30 ans, être de nationalité française ou ressortissant européen, avoir des compétences en allemand et être régulièrement inscrits dans une université française.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un enseignant de son université. La campagne de recrutement est généralement ouverte de mi-octobre à fin janvier.

**Attention : L'étudiant doit tout d'abord se préinscrire sur le site Internet du CIEP afin d'obtenir un identifiant qui sera envoyé à son adresse électronique et lui permettra ensuite d'accéder au dossier en ligne.**

V. Autres

### RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès du CIEP en contactant :

M<sup>me</sup> Sabine Land  
Chargée de programmes  
Unité assistants de langue

1, avenue Léon Journault  
92318 Sèvres Cedex

Tél. : 01 45 07 60 95

Fax : 01 45 07 60 76

Mél : land@ciep.fr

Internet :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger)

**DAAD BONN**

Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn  
**Adresse postale :**  
Postfach 200404  
D-53134 Bonn  
**Tél. :** 0049 228 88 20  
**Fax :** 0049 228 88 24 44  
**Mél :** postmaster@daad.de  
**Internet :** www.daad.de

**DAAD BERLIN**

Markgrafenstr. 37  
D-10117 Berlin  
**Tél. :** 0049 30 20 22 080  
**Fax :** 0049 30 20 41 267  
**Mél :** bkp.berlin@daad.de  
**Mél :** info.berlin@daad.de  
**Internet :** http://www.berliner-kuenstlerprogramm.de

**AFASP/DEFTA**

**Association Franco-Allemande  
des Stagiaires et Professionnels**  
c/o Didier Guinio  
35, rue de Rochechouart  
75009 Paris  
**Mél :** contact@afasp.net  
**Internet :** www.afasp.net

**AGENCE ERASMUS + FRANCE /  
ÉDUCATION ET FORMATION**

24-25, quai des Chartrons  
33080 Bordeaux Cedex  
**Tél. :** 05 56 00 94 00  
**Fax :** 05 56 00 94 8-0  
**Mél :** www.agence-erasmus.fr/  
contact.php  
**Internet :** www.agence-erasmus.fr  
www.generation-erasmus.fr  
www.erasmusplus.fr

**ALEXANDER VON  
HUMBOLDT-STIFTUNG**

Jean-Paul-Str. 12  
D-53173 Bonn  
**Tél. :** 0049 228 833 0  
**Fax :** 0049 228 833 199  
**Mél :** info@avh.de  
**Internet :** www.humboldt-  
foundation.de

**AMBASSADE DE FRANCE  
EN ALLEMAGNE**

Pariser Platz 5  
D-10117 Berlin  
**Tél. :** 0049 30 590 03 90 00  
**Internet :** http://ambafrance-de.  
org/

**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE  
FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

24 rue Marbeau  
75016 Paris  
**Tél. :** 01 53 83 45 00  
**Mél :** info@pari.diplo.de  
**Internet :** www.allemagne.diplo.de

**ATELIER LUDWIGSBURG-PARIS  
FILMAKADÉMIE BADEN-WÜRTTEMBERG**

Akademiehof 10  
D-71638 Ludwigsburg  
**Tél. :** 0049 7141 969 82501  
**Mél :** anne\_christine.knoth@  
filmakademie.de  
**Internet :** www.atelier-ludwigsburg-  
paris.com

**BFHZ-CCUFB**

**Bayerisch-Französisches  
Hochschulzentrum  
Centre de Coopération  
Universitaire Franco-Bavarois**  
**Adresse postale :**  
Arcisstr. 21 / D-80333 München  
**Visiteurs :**  
Barerstraße 21 / D-80333 München  
Tram 27/28, Haltestelle  
Karolinenplatz  
**Tél. :** 0049 89 289 22 601  
**Fax :** 0049 89 289 22 600  
**Mél :** bfhz@lrz.tum.de  
**Internet :** www.bayern-france.org

**B.I.L.D.**

**Bureau International de Liaison  
et de Documentation**  
50, rue de Laborde  
75008 Paris  
**Tél. :** 01 43 87 25 50  
**Fax :** 01 42 93 50 94  
**Mél :** contact@bild-documents.org  
**Internet :** www.bild-documents.org

**BOEHRINGER INGELHEIM FONDS /  
BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG /  
GESCHWISTER BOEHRINGER  
INGELHEIM STIFTUNG FÜR  
GEISTESWISSENSCHAFTEN**

Schusterstr. 46-48  
D-55116 Mainz  
Tél. : 0049 61 31 /27 50 812  
Internet : [www.bifonds.de](http://www.bifonds.de)  
[www.boehringer-ingelheim-stiftung.de](http://www.boehringer-ingelheim-stiftung.de)  
[www.boehringer-geisteswissenschaften.de](http://www.boehringer-geisteswissenschaften.de)

**BUREAU CAMPUS FRANCE -  
STUDIERN IN FRANKREICH DE  
L'AMBASSADE DE FRANCE À BERLIN**

**Campus France Deutschland**  
Institut français de Berlin  
Kurfürstendamm 211  
D-10719 Berlin  
Tél. : 0049 30 885 902 86  
Mél : [kontakt@studieren-in-frankreich.de](mailto:kontakt@studieren-in-frankreich.de)  
Internet : [www.deutschland-campusfrance.org](http://www.deutschland-campusfrance.org) ;  
[www.deutschland-francealumni.fr](http://www.deutschland-francealumni.fr)

**CAMPUS FRANCE**

**Agence française pour la  
promotion de l'enseignement  
supérieur, l'accueil et la mobilité  
internationale**  
28, rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris  
Tél. : 01 40 40 58 48  
Fax : 01 40 40 59 24  
Mél : [extranet@campusfrance.org](mailto:extranet@campusfrance.org)  
Internet : [www.campusfrance.org/fr/procope](http://www.campusfrance.org/fr/procope)

**CEFA**

**Centre Franco-Allemand**  
35, rue Saint Melaine  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 63 41 97  
Mél : [info@centre-franco-allemand.com](mailto:info@centre-franco-allemand.com)  
Internet : [www.centre-franco-allemand.com](http://www.centre-franco-allemand.com)

**CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND  
DE NANTES**

1, rue du Guesclin  
44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 39 43  
Fax : 02 40 12 05 41  
Mél : [ccfanantes@gmx.net](mailto:ccfanantes@gmx.net)  
Internet : [www.ccfa-nantes.org](http://www.ccfa-nantes.org)

**CENTRE FRANCO-ALLEMAND  
DE PROVENCE**

**Maison de Tübingen**  
19, rue du Cancel  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 21 29 12  
Mél : [cfaprovence@orange.fr](mailto:cfaprovence@orange.fr)  
Internet : [www.cfaprovence.com](http://www.cfaprovence.com)

**CENTRE GEORG SIMMEL**

**Recherches franco-allemandes  
en sciences sociales**  
EHESS - CNRS  
96, boulevard Raspail  
75006 Paris  
Tél. : 01 53 63 56 49  
Mél : [centresimmel@ehess.fr](mailto:centresimmel@ehess.fr)  
Internet :  
<http://centregeorgsimmel.ehess.fr>

**CENTRE MARC BLOCH**

**Centre franco-allemand  
de recherches en sciences sociales**  
Friedrichstraße 191  
D-10117 Berlin  
Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701  
Mél : [risbourque@cmb.hu-berlin.de](mailto:risbourque@cmb.hu-berlin.de)  
Internet : [www.cmb.hu-berlin.de](http://www.cmb.hu-berlin.de)

**CFACI**

**Chambre Franco-Allemande  
de Commerce et d'Industrie**  
18, rue Balard  
75015 Paris  
Tél. : 01 40 58 35 35  
Fax : 01 45 75 47 39  
Mél : [ahk@francoallemand.com](mailto:ahk@francoallemand.com)  
Internet :  
[www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com)  
[www.emploi-francoallemand.com](http://www.emploi-francoallemand.com)

**CIDAL**

**Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne**  
31, rue de Condé  
75006 Paris  
Tél. : 01 44 17 31 31  
Fax : 01 45 00 45 27  
Mél : [allemagne@pari.diplo.de](mailto:allemagne@pari.diplo.de)  
Internet : [www.allemagne.diplo.de](http://www.allemagne.diplo.de)

**CIDJ – CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE**

101, quai Branly  
75740 Paris Cedex 15  
Service téléphonique d'information :  
01 44 49 29 32  
Standard : 01 44 49 12 00  
Fax : 01 40 65 02 61  
Internet : [www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
Eurodesk (conseils pour partir en Europe)  
Mél : [eurodesk@cidj.com](mailto:eurodesk@cidj.com)  
Internet : [www.facebook.com/EurodeskFrance](http://www.facebook.com/EurodeskFrance)  
Point OFAJ

**CIERA**

**Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne**  
Maison de la recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
Tél. : 01 53 10 57 37  
Fax : 01 53 10 57 39  
Mél : [ransinan@ciera.fr](mailto:ransinan@ciera.fr)  
Internet : [www.ciera.fr](http://www.ciera.fr)

**CIFRAQS**

**Centrum für interdisziplinäre franko-kanadische und franko-amerikanische Forschungen/ Quebec-Sachsen**  
Institut für Romanistik  
Technische Universität Dresden  
D-01062 Dresden  
Tél. : 0049 351 46 33 20 38  
Fax : 0049 351 46 33 77 08  
Mél : [angelika.gleisberg@tu-dresden.de](mailto:angelika.gleisberg@tu-dresden.de)  
Internet : [www.frankophonie.de](http://www.frankophonie.de)

**CIRAC**

**Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine**  
Université de Cergy-Pontoise  
33, boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise  
Tél. : 01 34 25 67 00  
Fax : 01 34 25 67 01  
Mél : [cirac@ml.u-cergy.fr](mailto:cirac@ml.u-cergy.fr)  
Internet : [www.cirac.u-cergy.fr](http://www.cirac.u-cergy.fr)

**CNRS**

**Centre National de la Recherche Scientifique**  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 96 42 73  
Fax : 01 44 96 48 56  
Mél : [Chantal.Khan-Malek@cnrs-dir.fr](mailto:Chantal.Khan-Malek@cnrs-dir.fr)  
Internet : [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

377, boulevard du Président Wilson  
BP 10226  
33021 Bordeaux-Caudéran  
Tél. : 05 56 17 12 22  
Fax : 05 56 42 32 65  
Mél : [info@bordeaux.diplo.de](mailto:info@bordeaux.diplo.de)  
Internet : [www.bordeaux.diplo.de](http://www.bordeaux.diplo.de)

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

33, boulevard des Belges  
69458 Lyon Cedex 06  
Tél. : 04 72 69 98 98  
Fax : 04 72 43 06 94  
Mél : [info@lyon.diplo.de](mailto:info@lyon.diplo.de)  
Internet : [www.lyon.diplo.de](http://www.lyon.diplo.de)

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

338, avenue du Prado  
13295 Marseille Cedex 8  
Tél. : 04 91 16 75 20  
Fax : 04 91 16 75 28  
Mél : [info@marseille.diplo.de](mailto:info@marseille.diplo.de)  
Internet : [www.marseille.diplo.de](http://www.marseille.diplo.de)

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA  
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

6, quai Mullenheim  
BP 402 02  
67005 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 24 67 00  
Fax : 03 88 75 79 82  
Mél : info@strassburg.diplo.de  
Internet : www.allemagne.diplo.de

**CUSANUSWERK e.V.**

**Bischöfliche Studienförderung**  
Baumschulallee 5  
D-53115 Bonn  
Tél. : 0049 228 98 38 40  
Fax : 0049 228 98 38 499  
Mél : info@cusanuswerk.de  
Internet : www.cusanuswerk.de

**DFI**

**Deutsch-Französisches Institut**  
Prof. Dr. Baasner  
Asperger Straße 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tél. : 0049 7141 9303-0  
Fax : 0049 7141 9303-50  
Mél : baasner@dfi.de  
Internet : www.dfi.de

**DFJW**

**Deutsch-Französisches  
Jugendwerk**  
Molkenmarkt 1  
D-10179 Berlin  
Tel.: 0049 30/288 757-0  
Fax.: 0049 30/288 757-88

**DHIP**

**Deutsches Historisches  
Institut Paris**  
Hôtel Duret-de-Chevry  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Tél. : 01 44 54 23 80  
Fax : 01 42 71 56 43  
Mél : lhoppe@dhi-paris.fr  
Internet : www.dhi-paris.fr

**EVANGELISCHES STUDIENWERK e.V.**

Iserlohner Str. 25  
D-58239 Schwerte  
Tél. : 0049 2304 755 196  
Fax : 0049 2304 755 250  
Mél : info@evstudienwerk.de  
Internet : www.evstudienwerk.de

**FONDATION MAISON DES SCIENCES  
DE L'HOMME**

190, avenue de France  
75648 Paris Cedex 13  
Tél. : 01 49 54 21 87  
Fax : 01 49 54 21 33  
Internet : www.msh-paris.fr

**FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG  
FÜR DIE FREIHEIT**

Karl-Marx-Str. 2  
D-14482 Potsdam  
Tél. : 0049 331 7019 349  
Fax : 0049 331 7019 222  
Mél : stipendien-bewerbung@  
freiheit.org  
Internet :  
www.stipendium.freiheit.org

**FRITZ THYSSEN STIFTUNG**

Apostelnkloster 13-15  
D-50672 Köln  
Tél. : 0049 221 27 74 96 0  
Fax : 0049 221 27 74 96 196  
Mél :  
fts@fritz-thyssen-stiftung.de  
Internet :  
www.fritz-thyssen-stiftung.de

**GERDA HENKEL STIFTUNG**

Malkastenstrasse 15  
D-40211 Düsseldorf  
Tél. : 0049 211 93 65 24-0  
Fax : 0049 211 93 65 24-44  
Mél :  
info@gerda-henkel-stiftung.de  
Internet : www.gerda-henkel-  
stiftung.de

**GE-TH/AFAGE**

Association franco-allemande des grandes écoles

11, rue Carrier-Belleuse

75015 Paris

Tél. : 01 46 34 77 63

Fax : 01 46 34 56 70

Mél : animation.geth@gmail.com

Internet : <http://g.e.t.h.free.fr>

**GIZ**

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH

Friedrich-Ebert-Allee 40

D-53113 Bonn

Tél. : 0049 228 44 60 0

Fax : 0049 228 44 60 1766

Mél : [info@giz.de](mailto:info@giz.de)

Internet : [www.giz.de](http://www.giz.de)

**GOETHE-INSTITUT**

Zentrale

Dachauerstrasse 122

D-80637 München

Tél. : 0049 89 15921 0

Fax : 0049 89 15921 450

Mél : [info@goethe.de](mailto:info@goethe.de)

Internet : [www.goethe.de](http://www.goethe.de)

(Instituts Goethe en France, voir page 8/9)

**GÜZ**

Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit e. V.

Halbinselstraße 42

D-88142 Wasserburg

Tél. : 0049 (0)8382/ 94 33 620

Fax : 0049 (0)8382/ 94 33 626

Mél :

[kontakt@guez-dokumente.org](mailto:kontakt@guez-dokumente.org)

Internet :

[www.guez-dokumente.org](http://www.guez-dokumente.org)

[www.jugendreisen-guez.de](http://www.jugendreisen-guez.de)

Verlag Dokumente GmbH,  
Herausgeber der Zeitschrift  
Dokumente / Documents

Birker Str. 1j

D-53797 Lohmar

Tél. : 0049 (0)2246/ 94 99 220

Fax : 0049 (0)2246/ 94 99 222

Mél : [redaktion@dokumente-documents.info](mailto:redaktion@dokumente-documents.info)

Internet : [www.dokumente-documents.info](http://www.dokumente-documents.info)

**HANNS-SEIDEL-STIFTUNG e.V.**

Institut für Begabtenförderung der Hanns-Seidel-Stiftung

Lazarettstr. 33

D-80636 München

Tél. : 0049 89 1258 0

Fax : 0049 89 1258 356

Mél : [info@hss.de](mailto:info@hss.de)

Internet : [www.hss.de](http://www.hss.de)

**HANS-BÖCKLER-STIFTUNG**

Abt. Studienförderung

Hans-Böckler-Str. 39

D-40476 Düsseldorf

Tél. : 0049 211 7778-0

Fax : 0049 211 7778 120

Mél : [zentrale@boeckler.de](mailto:zentrale@boeckler.de)

Internet : [www.boeckler.de](http://www.boeckler.de)

**HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG e.V.**

Studienwerk

Schumannstr. 8

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 2 85 34 400

Fax : 0049 30 2 85 34 409

Mél : [studienwerk@boell.de](mailto:studienwerk@boell.de)

Internet : [www.boell.de](http://www.boell.de)

**HOCHSCHULSTART.DE  
STIFTUNG FÜR HOCHSCHUL-  
ZULASSUNG**

Sonnenstraße 171

D-44137 Dortmund

Postanschrift

Hochschulstart.de

D-44128 Dortmund

Internet : [www.hochschulstart.de](http://www.hochschulstart.de)

Infos sur les cursus avec  
procédure de sélection locale

Mél : [service@hochschulstart.de](mailto:service@hochschulstart.de)

Tél. : 0049 180 7 12 24 48

Conseils pour une candidature en  
médecine, pharmacie et études  
vétérinaires

Tél. : 0049 180 3 987 111 001



**IAESTE**

International Association  
for the Exchange of Students  
for Technical Experience

IAESTE France

**CDEFI**

151, boulevard de l'hôpital

75013 Paris

Tél. : 0629718286

france@iaeste.org

**Internet** : www.iaeste.org

**INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE  
SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES  
IFRA /SHS**

**Goethe-Universität**

Norbert -Wollheim-Platz 1

IG-Postfach 42

D-60629 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : ifra@institutfrancais.de

**Internet** :

www.institutfrancais.de/frankfurt

www.ifra-frankfurt.de

**KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG e.V.**

Rathausallee 12

D-53757 Sankt Augustin

Tél. : 0049 2241 246-0

Fax : 0049 22 41 246-25 91

Mél : zentrale@kas.de

**Internet** : www.kas.de

**MAISON DE HEIDELBERG  
MONTPELLIER**

**Centre Culturel Allemand**

4, rue des Trésoriers de la Bourse

34000 Montpellier

Tél. : 04 67 60 48 11

Fax : 04 67 66 22 29

**Mél** :

info@maison-de-heidelberg.org

**Internet** :

maison-de-heidelberg.org

**MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT**

**Centre Franco-Allemand  
en Bourgogne**

29, rue Buffon

21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 07 00

Fax : 03 80 68 07 04

Mél : info@maison-rhenanie-  
palatinat.org

**Internet** :

www.maison-rhenanie-palatinat.org

**MAISON HEINRICH HEINE**

**Fondation de l'Allemagne  
CIUP**

27 C, boulevard Jourdan

75014 Paris

Tél. : 01 44 16 13 00

Fax : 01 44 16 13 01

**Mél** :

info@maison-heinrich-heine.org

**Internet** :

www.maison-heinrich-heine.fr

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Secrétariat général / DREIC**

110, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Tél. : 01 55 55 08 89

**Internet** : www.education.gouv.fr

**OFAJ / DFJW**

**Office franco-allemand  
pour la Jeunesse  
Deutsch-Französisches  
Jugendwerk**

51, rue de l'Amiral-Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Mél : info@ofaj.org

**Internet** : www.ofaj.org

## OFFICE NATIONAL ALLEMAND DU TOURISME

Renseignements par

**Mél :**

office-france@germany.travel

**Internet :** www.germany.travel

## PÔLE EMPLOI INTERNATIONAL

48, boulevard de la Bastille

75012 Paris

**Tél. :** 01 53 02 25 50

**Fax :** 01 53 02 25 95

**Mél :** pei-paris.75830@pole-emploi.fr

**Internet :** www.pole-emploi-international.fr

## STIFTUNG DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT (sdw) gGmbH

Studienförderwerk Klaus Murmann  
Im Haus der Deutschen Wirtschaft

Breite Str. 29

D-10178 Berlin

**Tél. :** 0049 30 20 33 15 40

**Fax :** 0049 30 20 33 15 55

**Mél :**

studienfoerderwerk@sdw.org

**Internet :** www.sdw.org/

studienfoerderwerk-klaus-murmann

## STUDIENSTIFTUNG DES DEUTSCHEN VOLKES

Ahrstr. 41

D-53175 Bonn

**Tél. :** 0049 228 8 20 96 0

**Fax :** 0049 228 8 20 96 103

**Mél :** info@studienstiftung.de

**Internet :** www.studienstiftung.de

## UFA - DFH

Université franco-allemande  
Deutsch-Französische Hochschule

Villa Europa

Kohlweg 7

D-66123 Saarbrücken

**Tél. :** 0049 681 93 812 100

**Fax :** 0049 681 93 812 169

**Mél :** info@dfh-ufa.org

**Internet :** www.dfh-ufa.org

## UNI-ASSIST e.V.

Arbeits- und Servicestelle für  
internationale  
Studienbewerbungen uni-assist  
e.V.

Geneststraße 5

D-10829 Berlin

**Tél. :** 0049 30 666 44 345

**Mél :** http://www.uni-assist.de/  
kontakt.html

**Internet :** http://www.uni-assist.de

## ZAV

Bundesagentur für Arbeit  
Zentrale Auslands- und  
Fachvermittlung (ZAV)

Villemombler Str. 76

D-53123 Bonn

**Adresse postale :**

D-53107 Bonn

**Tél. :** 0049 228 713 1313

**Fax :** 0049 228 713 270 1111

**Mél :** zav@arbeitsagentur.de

**Internet :** www.zav.de

**DAAD – Office Allemand d’Echanges  
Universitaires  
Deutscher Akademischer Austauschdienst**

Hôtel Duret-de-Chevry  
8, rue du Parc-Royal  
75003 Paris  
Métro Saint-Paul ou Chemin-Vert  
Tél. : 01 44 17 02 30

**Service d’information et de documentation**

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et  
de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 13 h  
Tél. : 01 44 17 02 38  
Mél : [info-paris@daad.de](mailto:info-paris@daad.de)  
Internet : <http://paris.daad.de>

**ATTENTION**

**Nouvelle Adresse à partir du 1er novembre 2016**

**DAAD – Office Allemand d’Echanges  
Universitaires  
Deutscher Akademischer Austauschdienst**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
Métro Odéon ou Saint-Michel  
Changement des numéros de téléphone prévu à cette date